

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

Salle culturelle Aillac : avenant au marché de travaux lot 1 :

Par délibérations n°50/2019 et n°59/2019, le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux, dont le lot 1 Démolitions Gros œuvre. Concernant ce lot, il convient de conclure un avenant comprenant des moins-values pour un montant de 3 886.00 € HT et des plus-values pour un montant de 7 101.25 € HT (réseaux, drain, étanchéité...), soit un montant total en plus-value de 3 215.25 € HT. Après délibération, à l'unanimité, le CM valide l'avenant et autorise le Maire à le signer. La livraison des travaux est toujours prévue pour fin octobre 2020 ; des devis pour des tranchées pour l'éclairage public entre le parking et la salle culturelle ainsi que pour de l'empierrement sont en cours.

Domaine communal

- Achat de terrain : le CM accepte à l'unanimité l'achat de la parcelle cadastrée Section B n°327 d'une surface de 3 685 m² pour l'installation des nouvelles bornes semi-enterrées du SICTOM du Périgord Noir.

Urbanisme

- Proposition d'honoraires : le Maire fait part de la proposition d'Archi Made 19 pour une mission comprenant les études, l'esquisse, l'avant-projet sommaire et le dossier de permis de construire avec notice accessibilité et sécurité pour la construction d'un cabinet d'ophtalmologie au prix forfaitaire de 3 500 € HT. Le CM accepte à l'unanimité la proposition d'honoraires pour un montant de 3 500 € HT. Les bâtiments modulaires seraient installés sur la parcelle communale en face du garage Citroën. Marion Soulat soulève la question de la vitesse des véhicules dans l'entrée du bourg, d'autant plus que l'entrée du futur pôle médical se fera dans cette courbe.

- Devis panneaux adressage : le Maire présente plusieurs propositions pour les panneaux et plaques et numéros de rues ; le CM accepte à l'unanimité de retenir la proposition de Signaux Girod pour des plaques en acier émaillé avec armoiries de la commune pour un montant de 19 759.45 € HT. Il doit être demandé le montant de la plus-value pour des pieds de panneaux en laqué.

Point sur les dossiers en cours

- Rentrée scolaire : la pré-rentrée a eu lieu le 31.08 et la rentrée le 01.09 ; le protocole sanitaire est beaucoup plus souple, mais l'application de règles sanitaires a quand même été décidée. L'entrée aux portails est surveillée par du personnel communal et les élèves vont directement dans leur classe à leur arrivée où les enseignants les y attendent. Plusieurs stores dans la classe CM2 vont être remplacés.

- Animations associatives et sportives : pour les cours de sport et les ateliers associatifs, il faut prévoir la désinfection par chaque intervenant avant et après chaque utilisation avec une aération des salles 15 min avant et 15 min après.

- Ronde des Villages : une réunion est prévue dans la semaine suivante.

- Halle paysanne : voir pour y organiser un marché de producteurs bio le mercredi matin.

Compte-rendu des commissions

- Commission Voirie CCPF le 29.07.2020 : la fin des travaux sur la voie communautaire du Coderc est prévue ainsi que l'entretien des routes communautaires ; voirie communale : point à temps réalisé et devis en cours pour le programme de voirie 2020.

- CA EHPAD le 14.08.2020 : présentation de la nouvelle cadre de santé.

Questions diverses

- Commission de Contrôle des élections : les membres du CM de la commission doivent être dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal ; Bernard Cousin et Andrée Cambier acceptent d'inverser comme titulaire et suppléant.

- Occupation du domaine public : Mme Chang demande à changer d'emplacement pour la vente à emporter le dimanche matin à partir de l'ouverture de la salle culturelle d'Aillac ; le CM accepte à l'unanimité sur la dalle béton à côté du parvis de l'église, mais refuse l'utilisation de la halle de la Ferme Doussot comme demandé.

- Associations : le Maire donne lecture de plusieurs remerciements de la part d'associations pour le versement des subventions de fonctionnement pour 2020.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au **Vendredi 6 Novembre 2020 à 18h30.**

La séance est levée à 20h45.

A Carsac-Aillac, 8 septembre 2020